

Deux fonctions publiques, deux pyramides différentes

LES MINISTÈRES DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE CNFPT ONT PUBLIÉ une intéressante enquête démographique sur les personnels des bibliothèques. On y trouve une photographie précise de la composition des emplois de bibliothèques dans les fonctions publiques d'État et territoriale en pourcentage et valeur absolue, par âge et par sexe.

L'objectif principal de cette étude semble être de se livrer à un état prévisionnel des départs en retraite d'ici 2010. Mais elle présente également un intérêt collatéral considérable, puisqu'elle permet d'établir un état comparé des effectifs des corps et cadres d'emplois dans les deux fonctions publiques.

Même si manquent les emplois très précaires, les effectifs d'emplois relevant de filières techniques ou administratives, ceux relevant de la documentation tels que les chargés d'étude documentaire et enfin les agents de la ville de Paris, la photographie ainsi réalisée, au terme d'enquêtes dont tout indique qu'elles ont été rigoureuses, permet de tirer d'intéressants renseignements.

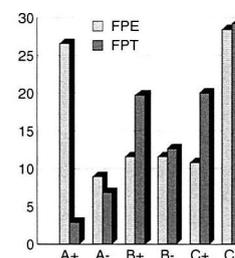
Ce document est illustré d'une pyramide des âges et des sexes pour chaque corps et cadre d'emploi. Mais les chiffres qui sont fournis permettent d'établir également une pyramide des corps et cadres d'emplois comparée pour chacune des fonctions publiques analysées.

Les corps et cadres d'emplois y sont désignés comme suit :

	Fonction publique d'État	Fonction publique territoriale
A+	Conservateurs et conservateurs généraux	Conservateurs
A-	Bibliothécaires	Bibliothécaires
B+	Bibliothécaires adjoints spécialisés	Assistants qualifiés de conservation
B-	Assistants de bibliothèque	Assistants de conservation
C+	Magasiniers en chef	Agents qualifiés du patrimoine
C-	Magasiniers spécialisés	Agents du patrimoine

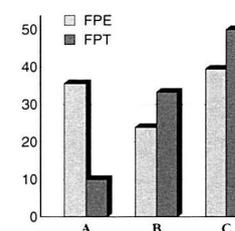
Part en pourcentage de chaque corps ou cadres d'emploi au sein de la même fonction publique

La pyramide territoriale est descendante des conservateurs aux agents du patrimoine, mais présente un renflement au niveau des assistants qualifiés, cadre d'emploi privilégié dans les recrutements en catégorie B. La pyramide d'État est elle très particulière, puisque les conservateurs et conservateurs généraux sont presque aussi nombreux que les magasiniers spécialisés tandis que les corps intermédiaires ont chacun des effectifs deux à trois fois plus faibles.



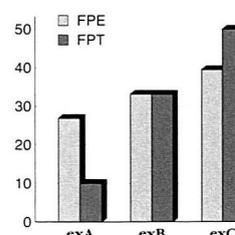
Part en pourcentage de chaque catégorie au sein de la même fonction publique

La présentation par catégorie confirme le contraste entre les deux fonctions publiques : régulièrement décroissante dans la territoriale, elle présente un déficit de la catégorie B dans l'État.



Part en pourcentage de chaque catégorie d'origine de chaque corps et cadre d'emploi au sein de la même fonction publique

Si on répartit en revanche les corps d'État dans leur catégorie d'origine, avant la réforme de 1991-1992, la pyramide se rapproche de celle des cadres d'emplois territoriaux, bien que la part de la catégorie A y demeure très supérieure.



Source : enquête démographique sur les personnels des bibliothèques / ministère de la Culture : ministère de l'Éducation nationale : CNFPT. [Paris] : [2001].